

Le blog de Bernard Girard (Journal d'un prof d'histoire sur Rue 89) déménage et devient [École, histoire et Cie](#), hébergé par Mediapart. La bonne nouvelle c'est que ses billets seront aussi accessibles sur Q2C !!!

Des enfants qui meurent à la guerre, on en voit tous les jours, presque à nos portes. Des enfants qui jouent à la guerre, ça leur passe généralement en grandissant. Des enfants qui préparent les guerres de demain, c'est, dans les établissements scolaires, l'objet de l'éducation à la défense, partie intégrante des programmes officiels de l'Education nationale. Et lorsque, dans une école de Moselle, des enfants de 9 à 10 ans s'entraînent au maniement de fusils d'assaut, ce n'est pas la conséquence d'un excès de zèle des enseignants ou des encadrants militaires, mais rien d'autre que la simple application d'une étroite politique de collaboration sciemment mise en œuvre depuis plus de trente ans par l'Education et la Défense et appliquée sans faillir et sans guère de scrupules à tous les niveaux.

L'Education « en symbiose » avec la Défense

Depuis 1982, l'éducation à la défense fait l'objet d'un programme spécifique définie par un protocole d'accord entre le ministère de l'Education et celui de la Défense, le dernier en date remontant à 2007. Héritage de la conscription, cette collaboration résultait à l'origine de la volonté d'un ancien ministre de la Défense (le socialiste Charles Hernu, resté célèbre dans les annales pour sa responsabilité dans l'attentat contre le Rainbow Warrior, un navire de Greenpeace) de confier à l'École la mission de « préparer les jeunes » au service militaire alors obligatoire : « Il faut arriver à l'armée préparés - affirmait-il - et préparés par l'école, le lycée et l'université. Il faut une symbiose avec l'Education nationale. » Depuis cette date, « l'esprit de défense », matérialisé par des protocoles conclus par les ministères de l'Education nationale et de la Défense (1982, 1989, 1995, 2007), indépendamment de leur couleur politique même si le PS se signale par son goût très prononcé pour la chose, s'est ouvert le plus officiellement du monde une place de choix dans la formation des élèves, dans celle des enseignants, dans les programmes scolaires (« au collège et au lycée, l'ensemble des disciplines doit concourir à l'éducation à la défense », circulaire du 13 septembre 2007) et dans les examens comme le DNB en fin de collège.

« Un ennemi impitoyable de la France » : drôle de jeu de rôle dans l'académie de Clermont-Ferrand

C'est dans ce cadre règlementaire que, le mois dernier, les enseignants de l'académie de Clermont-Ferrand chargés d'inculquer la morale et le civisme à leurs élèves (l'EMC selon la dénomination officielle) ont été conviés à une journée de formation sur le thème de la défense nationale dont l'objectif est de construire une séquence destinée à la classe de Troisième. La pédagogie mise en œuvre fait l'objet d'un hallucinant powerpoint dans un premier temps mis en ligne sur le site de l'académie avant d'en être retiré. Extraits :

« Diviser la classe en cinq groupes. Expliquer à chaque groupe qu'il constitue un ennemi impitoyable de la France et qu'il doit mener une attaque contre cette dernière en 2015. Question : comment allez-vous procéder ? [Après] un temps d'échange entre les élèves, chaque groupe vient devant la classe expliquer sa stratégie. »

Dans le cadre de l'inévitable étude de cas, les élèves s'intéressent ensuite au nouveau véhicule blindé VBCI ; un petit film de Giat Industrie leur permet d'arriver à cette trace écrite dont on mesure toute la sagacité : « l'armée française effectue ses missions à l'étranger, il est important d'être bien accepté par les populations locales. Le fait que le VBCI soit pourvu de roues et non de chenilles y contribue » (sic). Histoire, sans doute, de faire oublier par les dites populations locales

les soupçons d'abus sexuels dont sont accusés certains militaires...

Bien sûr, on veillera à « privilégier la mise en activité des élèves avec des partenaires extérieurs (...) : le délégué militaire départemental, le 92e RI, la réserve, le centre d'information et de recrutement des forces armées etc. »

Education civique ou morale d'état ?

Ainsi donc, à Clermont-Ferrand, les enseignants se trouvent réquisitionnés, dans le cadre de leurs obligations professionnelles, pour cautionner non pas des valeurs universelles mais plus médiocrement la politique militaire et diplomatique d'un gouvernement, mise à l'abri de toute critique, même des plus légitimes comme ce doit être la règle en démocratie, par le statut de question obligatoire - et de surcroît matière d'examen - dans les programmes officiels de l'Education nationale.

Plus grave encore, dans l'académie de Clermont-Ferrand, dans celle de Nancy-Metz et dans toutes les autres, l'Education nationale se laisse aller à de fâcheuses pratiques en confiant à la seule institution militaire des pans entiers de la formation morale et civique des élèves. Dans des domaines qui relèvent exclusivement de la conscience personnelle - la guerre et la paix, violence et non-violence, le commerce des armes, les monstrueuses dépenses militaires, la bombe atomique - l'éducation à la défense impose par prescriptions administratives interposées une morale d'état. En contradiction flagrante avec d'autres exigences, d'autres objectifs pourtant inscrits dans les programmes scolaires ou dans le socle commun, comme par exemple « la culture du jugement », « la réflexion critique » ou encore « l'argumentation », cette matière scolaire non identifiée mais envahissante, dont le principe n'a, en outre, jamais été discuté par les instances représentatives, gangrène depuis trop longtemps la scolarité des élèves.